

Commune de Saint Denis de Jouhet

Procès-verbal N°1

Séance du 09 février 2024 à 20 heure 30

Sous la présidence de Bruno SIMON, Maire de la commune

La convocation a été adressée le 02 février 2024.

Ordre du jour de la séance :

- 1) Débat d'orientation budgétaire
- 2) Information Padel tennis
- 3) Demande de subvention DETR 2024
- 4) Demande de subvention FAR 2024
- 5) Tarif location restaurant
- 6) Achat de matériel informatique pour le secrétariat Mairie
- 7) Questions diverses

Sont présents : M. Bruno SIMON, M. Pascal CUTARD,

M. Nicolas CHIAPPE, Mme Lucie RENAULT, Mme Alexandra TRIGAUD, M. Laurent BOUQUIN, M. Jacques LABESSE, Mme Céline DENIS, Mme Nadine BERGER, M. Jean-Pierre ROBERT, M. Laurent DUVIGNAC.

Sont absents : Néant

Sont excusés : Mme Camille DESABRES, M. Thierry PEUCHAUD, M. Arnaud MENET

Procuration : Mme Camille DESABRES donne pouvoir à M. Pascal CUTARD

M. Thierry PEUCHAUD donne pouvoir à M. Bruno SIMON

Nombre de conseillers en exercice : 14 – Présents : 11 - le quorum étant atteint

M. Jacques LABESSE est élu secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire demande au Conseil l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Achat de matériel informatique pour le secrétariat Mairie

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2023 est adopté.

1) Débat d'orientation budgétaire

Monsieur Le Maire ouvre le débat concernant l'orientation budgétaire pour l'année à venir. Il s'agit d'une mesure préparatoire qui n'implique pas de délibérer. Voici les propositions :

- Campagne enrobée
- Eau chaude sanitaire salle des fêtes
- Aménagement autour de l'étang
- Démolition du hangar

2) Information Padel tennis

M. Pascal CUTARD fait part de l'avancée du projet Padel Tennis. Voici les informations :

- Les préconisations concernant les nuisances sonores du Padel
- Définir la zone d'implantation
- Prévoir l'aménagement des vestiaires
- Retour des consultations et commissions de travaux le mercredi 14 février 2024

3) Demande de subvention DETR 2024

Monsieur le Maire rappelle le projet d'achat du restaurant « le Relais des Sens » pour un montant de 150 000,00 € et le projet travaux de peinture intérieure petite salle, bar, cuisine et arrière cuisine pour un montant de 10 011,00€ HT soit 12 013,20 € TTC, frais de notaire d'un montant de 15 000,00€ et d'une étude thermique d'un montant de 5 000.00€.

Montant total du projet s'élève à 180 011,00 € HT.

Travaux réalisés par la SARL RICHARD Jean Luc domicilié 37 rue du 14 juillet 36230 Saint Denis de Jouhet.

Il sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la DETR 2024 et propose le plan de financement suivant :

- Sollicitation D.E.T.R 50 % 90 005,50 €
- Fonds propres budget investissement 50 % 90 005,50 €

TOTAL 180 011,00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

4) Demande de Subvention Far 2024

Monsieur le Maire propose le devis n°565075 pour le reprofilage de la voirie « VC 102 – VC 101- VC 201 – VC 211- VC 256- VC 216 - VC 217- VC 208 ET VC 5 de la société COLAS domicilié les orangeons 36330 le Poinçonnet pour un montant de 82 738,80 € HT soit 99 286,56 € TTC.

Il sollicite le département pour une demande de subvention FAR 2024 et propose le plan de financement suivant :

- Sollicitation FAR 29.53 % 24 432,00 €
- Fonds propres budget investissement 69 % 58 306, 80 €

TOTAL 82 738,80 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

5) Tarif location restaurant

Monsieur Le Maire rappelle les montants des loyers concernant le restaurant « le Relais des Sens ». Il s'agit d'un montant de 500,00 €/mois pour la partie restauration et de 250.00 €/mois pour la partie hôtellerie. À noter également que le futur locataire du restaurant bénéficiera d'une gratuité de 6 mois sur le montant du loyer pour la partie restauration. Ainsi qu'une gratuité de 6 mois pour la partie hôtellerie.

À DÉFINIR :

- Le type de bail (précaire ou commercial)

6) Achat de matériel informatique pour le secrétariat Mairie

Les ordinateurs du secrétariat étant devenus obsolètes, un devis a été demandé à la société Informatique 36 domicilié à 6 place du Cardinal Eudes 36230 Neuvy Saint-Sépulchre pour un montant de 2003,33€ HT soit 2404,00€ TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents.

- D'approuvé ce devis
- D'autoriser le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée

7) *Questions diverses*

Voici les questions et demandes diverses échangées :

- Demande de bancs publics
- Demande de bancs pour la cantine
- Prévoir une signalisation au niveau du passage épicerie/ maison médicale
- Prévoir la réparation de lampadaires défectueux

La séance est levée à 22h45.

Le secrétaire de séance,

Jacques LABESSE

Le Maire,

Bruno SIMON

Publié le